

## Mairie de ST ANDRE-en-VIVARAIS

**Nbre de Conseillers :**

- en Exercice : 9
- Présents : 8
- Votants : 8

L'an Deux Mille vingt trois

Le 14 mars 2023 à 19 heures 00.

Le Conseil Municipal de la Commune de ST André-en-Vivaraiss  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la Présidence de M. CAVROY Antoine Maire.

**Date de convocation**

Adressée individuellement

A chaque membre

Le : 06/03/2023

Présents : BRUYERE CUOQ Patricia, CAVROY Antoine, CHARRIER Brigitte,  
GRANGEON Régis, MAILLE Nadège, MARCON Jean Michel, MONGRENIER  
Julien, QUIBLIER Aymeric

Absents : PAULET Marjolaine

Pouvoirs : donne pouvoir à

Secrétaire : a été nommé(e) secrétaire

### LISTES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2023

N° 2023 – 08 – Approbation des comptes de gestion 2022

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2022 des budgets auberge, chaufferie et communal.

N° 2023 – 09 – Vote des comptes administratifs 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, réuni sous la présidence de Mme CHARRIER Brigitte approuve les comptes administratifs de l'exercice 2022.

M. le Maire sort de la salle pour le vote des comptes administratifs

#### Budget chaufferie

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 54 706.17 €  
Réalisé : 33 159.50 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 54 706.17 €  
Réalisé : 51 941.12 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Investissement

Dépenses Prévu : 39 075.67 €  
Réalisé : 28 758.94 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 39 075.67 €  
Réalisé : 19 762.50 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : -8 996.44 €

Fonctionnement : 18 781.62 €

Résultat global : 9 785.18 €

#### Budget auberge

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 20 838.91 €  
Réalisé : 17 703.03 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 20 838.91 €  
Réalisé : 20 721.35 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Investissement

Dépenses Prévu : 75 527.48 €  
Réalisé : 28 816.15 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 75 527.48 €  
Réalisé : 75 527.48 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 46 711.33 €

Fonctionnement : 3 018.32 €

Résultat global : 49 729.65 €

**Budget communal**Fonctionnement

Dépenses Prévu : 239 616.14 €  
Réalisé : 212 734.73 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 239 616.14 €  
Réalisé : 257 285.10 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Investissement

Dépenses Prévu : 368 785.14 €  
Réalisé : 274 698.36 €  
Reste à réaliser : 71 719.20 €

Recettes Prévu : 368 785.14 €  
Réalisé : 296 227.65 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 21 529.29 €  
Fonctionnement : 44 550.37 €  
Résultat global : 66 079.66 €

N° 2023 - 10 - OBJET : Vote des budgets primitifs 2023
--

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les propositions nouvelles des budgets primitifs de l'exercice 2023 des budgets : Chaufferie, auberge et commune.

**CHAUFFERIE**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit		9 785,18	8 996,44	
Opération réelle	45 800,18	36 015,00	38 790,18	47 786,62
<b>TOTAL</b>	<b>45 800,18</b>	<b>45 800,18</b>	<b>47 786,62</b>	<b>47 786,62</b>

**AUBERGE**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit		3 018,32		46 711,33
Opération réelle	14 046,23	11 027,91	56 257,56	9 546,23
<b>TOTAL</b>	<b>14 046,23</b>	<b>14 046,23</b>	<b>56 257,56</b>	<b>56 257,56</b>

**COMMUNE**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit		44 550,37		21 529,29
Opération réelle	266 050,37	221 500,00	147 009,60	125 480,31
<b>TOTAL</b>	<b>266 050,37</b>	<b>266 050,37</b>	<b>147 009,60</b>	<b>147 009,60</b>

N° 2023 – 11 – Vote des taux d'imposition année 2023
--

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'impositions 2023.

	TAUX VOTES 2022	Proposition pour 2023
TAXE D'HABITATION	6.62 %	6.62 %
TAXE FONCIERE BATIE	29.41 %	29.41%
TAXE FONCIERE NON BATIE	58.43 %	58.43%

M. le Maire souhaite indiquer que cette année l'Etat va revaloriser les bases en les augmentant de 7.1% au titre de l'inflation.